

Édition Janvier 2025



Sons d'Cloches

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

Vous pouvez consulter les éditions du « Sons d'Cloches » sur le site internet de la municipalité



Estelle Larocque - Automne 1987

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

120, rue des Églises, Kinnear's Mills, G0N 1K0

☎ 418-424-3377

✉ info@kinnearsmills.com

🌐 www.kinnearsmills.com

📍 Municipalité de Kinnear's Mills



M. MARQUIS BÉDARD
MAIRE



MME ALEXANDRA GOSSELIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE



M. ROGER GOSSELIN
SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIE ET VOIRIE



MME JOANNE LABRANCHE
COMITÉ FAMILLE ET MADA,
CULTURE ET PATRIMOINE



M. ROBERT SANFAÇON
VOIRIE, EMBELLISSEMENT ET SÉCURITÉ CIVILE



MME MARISOL BROCHU
LOISIRS ET PARC,
COORDINATION ET COMMUNICATION



M. JAMES ALLAN
CULTURE ET PATRIMOINE, COMITÉ DE DÉROGATION
ET COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE



MME MICHELLE BLAIS
AMÉNAGEMENT,
URBANISME ET ENVIRONNEMENT

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les ordres du jour des séances sont disponibles sur notre page Facebook ainsi que sur notre site web. Toute la population est invitée à assister aux séances du conseil, au bâtiment municipal de Kinnear's Mills au 120 rue des églises.

Mardi 7 janvier 2025 - 19H30

Lundi 3 Février 2025 - 19H30

Lundi 10 Mars 2025 - 19H30

Lundi 7 Avril 2025 - 19H30

Lundi 5 Mai 2025 - 19H30

Lundi 2 Juin 2025 - 19H30

Lundi 7 Juillet 2025 - 19H30

Mardi 5 Août 2025 - 19H30

Lundi 8 Septembre 2025 - 19H30

Mercredi 1er octobre 2025 - 19H30

Lundi 17 novembre 2025 - 19H30

Lundi 15 décembre 2025 - 19H30

Marquis Bédard, Maire de Kinnear's Mills
418-332-6036

**Alexandra Gosselin, directrice générale
secrétaire-trésorière et responsable de la
protection des renseignements personnels**
418-424-3377 poste 102
info@kinnearsmills.com

**Josyane Dufresne-Dubois, coordonnatrice au
développement et adjointe à la direction**
418-424-3377 poste 101
coordination@kinnearsmills.com

Urbanisme

**Perrine Jézéquel, inspectrice en bâtiment et en
environnement**
418-332-2757 poste 227
urbanisme@kinnearsmills.com

David Hogan, inspecteur en voirie
418-333-6358
voirie@kinnearsmills.com

Permis pour feu
M. Kevin Pomerleau
418-334-8382

Nos heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 8h30 à 16h00
Jeudi : 8h30 à 12h00

Nous sommes déjà plus de 178 membres!!!
Pas encore abonné à notre groupe Facebook privé? 

Venez nous rejoindre sur :
Vivre ensemble à Kinnear's Mills

**Groupe interactif permettant à tous les membres de
faire des demandes pour des travaux, du covoiturage,
bref un lieu d'échange courtois et dynamique. Il est
aussi possible d'afficher votre animal perdu ou
d'afficher si vous avez trouvé un animal chez vous. Ce
groupe sert également à partager des brefs retours
sur nos activités.**

Demande de permis

Vous avez un projet? Vous pouvez faire votre demande de permis en ligne dans le confort de votre maison. Votre permis sera émis dans un délai maximal de 30 jours et celui-ci débute au moment où nous avons tous les documents nécessaires au traitement de votre demande.

Vous pouvez venir chercher un formulaire au bureau municipal pendant les heures d'ouverture ou encore obtenir le formulaire en ligne à <https://www.kinnearsmills.com/fr/municipalite/administration/demande-de-permis/> et ensuite l'envoyer à urbanisme@kinnearsmills.com.

Quand une demande de permis est-elle obligatoire?

- Lorsque vous désirez faire une construction, installation, agrandissement, modification ou rénovation de toute nature;
- Lorsque vous désirez faire l'installation d'une piscine;
- Lorsque vous désirez démolir un bâtiment;
- Lorsque vous désirez faire une installation septique, puits (surface, artésien).

Pour toute demande de permis, vous devez contacter l'inspectrice en bâtiment et en environnement par courriel à urbanisme@kinnearsmills.com ou par téléphone au 418-332-2757 poste 227.

Petite nouveauté bien plaisante !

Après avoir reçu plusieurs témoignages de résident.es et de non-résident.es concernant la sécurité du sentier Osgood, nous avons mis en place un nouveau tracé, comme vous pouvez le constater sur la première photo (tracé réalisé / pour le moment / à main levée, afin de vous donner une indication).

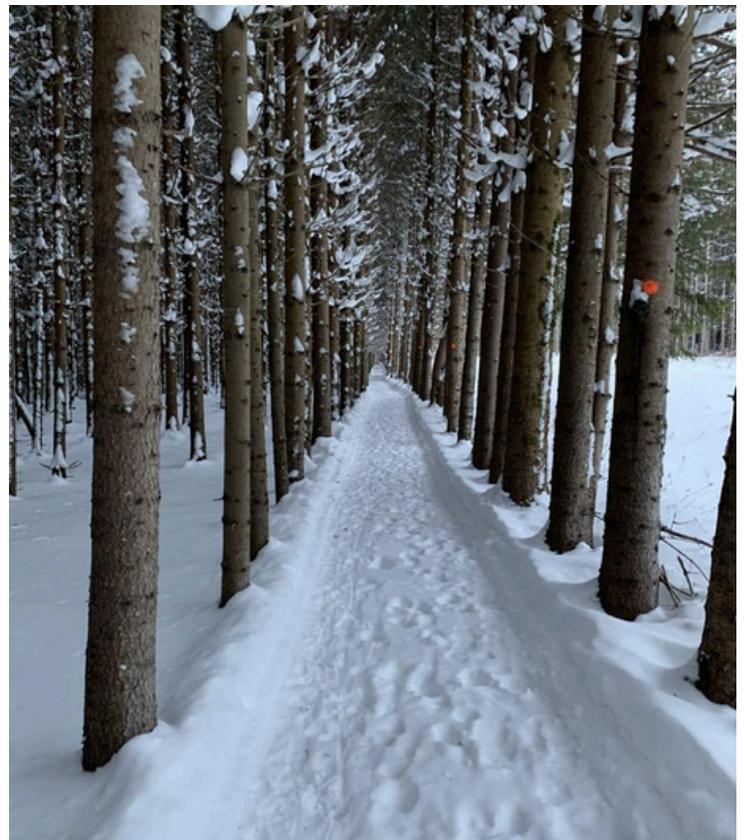
La deuxième photo a été prise par Mme Marisol Brochu.

Il n'y a pas encore d'affichage, mais vous pouvez apercevoir sur les troncs d'arbres des points oranges pour vous orienter.

Veillez noter qu'il est possible de faire de la randonnée sur le sentier Osgood même en période hivernale, car nous en assurons l'entretien avec une dameuse.

Nous tenons une fois de plus à remercier les propriétaires des terrains qui nous permettent d'offrir des belles marches en nature dans le sentier Osgood.

Merci à M.Maurice Delisle et à la famille de M.Jean-Claude Nadeau pour le nouveau tracé.



La municipalité vous informe

Prochaine séance du conseil municipal - 3 FÉVRIER 2025 - 19H30 - Bâtiment municipal - 120 rue des Églises

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 2 DÉCEMBRE 2024

Adoption du budget de l'entente intermunicipale incendie

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS: Que le budget du service incendie au montant total de 183 398 \$ soit adopté et que les quotes-parts respectives des trois municipalités soient appliquées, et que des frais d'administration de 5% soient versés à la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds en fonction des quotes-parts. Qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton.

Remboursement au fonds de roulement - Tracteur

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS: Que le conseil autorise le remboursement annuel au fonds de roulement au montant de 11 800.00 \$.

Remboursement au fonds de roulement - Gratte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS: Que le conseil autorise le remboursement annuel au fonds de roulement au montant de 3 720.00 \$.

Indexation du salaire des élus et des employés pour l'année 2025

ATTENDU QUE le calcul de l'I.P.C. pour l'indexation des salaires pour l'année 2025 donne 3,21%;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS: Que le salaire des élus municipaux soit majoré de 3,21 % pour l'année 2025, dès le 1er janvier 2025; QUE le salaire des employés municipaux soit majoré de 3,21 % pour l'année 2025, dès le 1er janvier 2025, selon leur contrat de travail.

Renouvellement à la fédération québécoise des municipalités (FQM)

ATTENDU QUE l'abonnement à la fédération québécoise des municipalités donne accès à plusieurs services dont un rôle-conseil et des formations sur le monde municipal;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS: Que la municipalité renouvèle son adhésion à la FQM au coût de 1 107.44\$ plus taxes pour l'année 2025.

Le procès verbal complet doit être vérifié par les conseillers et adopté avant d'être rendu public. Cette adoption se fait à la séance du conseil du mois suivant, ce qui explique le délai d'un mois avant sa publication sur le site web.

POUR CONSULTER LE PROCÈS-VERBAL COMPLET - WWW.KINNEARSMILLS.COM - ONGLET MUNICIPALITÉ - SÉANCES DU CONSEIL

Kinnear's Mills

Fière de soutenir



LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



Avec la participation financière de :

Québec

PRÉCA
Partenariat pour la réussite éducative
en Côte-de-la-Neige

DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025

La persévérance fait toute la différence

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Ils contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Pile
- ✗ Seringue
- ✗ Boyau d'arrosage
- ✗ Chaise de jardin
- ✗ Jouet
- ✗ Casserole
- ✗ Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS
D'INFOS SUR LE BAC?

CONSULTEZ
BACIMPACT.CA



À VOS AGENDAS ! DIMANCHE 23 FÉVRIER 2025

Apportez votre famille et vos ami.es!!

Le comité vie communautaire de Kinnear's Mills remet en place une journée familiale hivernale de type ' p'tit carnaval ' version sucrée!

Au menu :

Le retour des tours de calèche (Ô combien appréciés!);

De la tire d'érable;

Et plus encore!

Nous aurons également un bar sur place \$\$. Comptant seulement

JOURNÉE FAMILIALE LE P'TIT CARNAVAL D'HIVER VERSION SUCRÉE!

DIMANCHE 23 FÉVRIER 2025 DÈS 13H00

AU PARC MUNICIPAL DE KINNEAR'S MILLS

AU MENU

- **13H00 À 15H00** : TOUR DE CALÈCHE (**GRATUIT**)
- **14H00** : TIRE D'ÉRABLE (**GRATUIT**)
(JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS)
- **TOUTE L'APRÈS-MIDI** : PATINAGE LIBRE

**BAR SUR PLACE \$\$
COMPTANT SEULEMENT**



**AUCUNE INSCRIPTION REQUISE
APPORTEZ VOTRE FAMILLE ET VOS AMI.ES!**



2024-2025

Horaire de la patinoire



Kinnear's Mills

Vendredi	18 h 00 à 21 h 00 - Patinage libre ou hockey 21 h 00 - Fermeture des lumières extérieures 21 h 15 - Fermeture du local
Samedi	13 h 00 à 16 h 30 - Patinage libre ou hockey 18 h 00 à 21 h 00 - Fermeture des lumières extérieures 21 h 15 - Fermeture du local
Dimanche	10 h 00 à 17 h 00 - Patinage libre ou hockey 17 h 00 - Fermeture des lumières extérieures 17 h 15 - Fermeture du local

Horaire des congés scolaires

23, 26, 27, 30 décembre 2 et 3 janvier 3 au 7 mars	13 h 00 à 16 h 30 - Patinage libre ou hockey 18 h 00 à 20 h 00 - Patinage libre ou hockey 20 h 00 - Fermeture des lumières extérieures 20 h 15 - Fermeture du local
24 et 31 décembre 6 et 27 janvier 10 février 10 mars	13h00 à 16h30 - Patinage libre ou hockey 16h30 - Fermeture des lumières extérieures 16h45 - Fermeture du local

La patinoire sera fermée le 25 décembre 2024 et le 1er janvier 2025.

Suivre l'état de la patinoire sur notre page Facebook, notre groupe Vivre ensemble à Kinnear's Mills ou sur l'application Guette ta glace en scannant le code QR ci-dessous.



DISTRIBUTION DES COMPOSTEURS

C'est gratuit!

On vous offre gratuitement :
Poubelle à compost de cuisine;
1 composteur extérieur;
1 mini-guide sur le compostage.



*Votre composteur vous attend au
bureau municipal!*

**Venez le récupérer durant nos heures d'ouverture
ou encore écrivez-nous à
coordination@kinnearsmills.com pour le réserver
et nous vous offrirons la livraison gratuite!**

**Lundi au mercredi de 8h30 à 16h00
Jeudi de 8h30 à 12h00**

**Contactez-nous par téléphone au 418-424-3377 au
poste 101.**



*Faites vous aussi une action
concrète pour protéger
l'environnement!*